

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 4 MARS 2026**

Sous la Présidence de Mme Céline WALTER, Vice-Présidente

Nombre de membres en exercice : 9 présents : 6

Membres présents :

Mmes Laure FEHRENBACH, Céline BENFORD, MM. François PELISSIER, Gérard LEISER et Jérôme EMBARCK

Membres absents ayant donné procuration :

Mme Michèle ESCHLIMANN à M. Gérard LEISER
M. Bernard MARTIN à Mme Céline WALTER
Mme Denise BOSCH à M.me Céline BENFORD

Membre absent :

N° 01/2026 RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée de la note de synthèse des points inscrits, et adressée au moins 3 jours francs avant la présente séance,

Appelé à débattre des orientations budgétaires en prévision du Budget Primitif Exercice 2026 à venir,

PREND ACTE des éléments de discussion suivants, tout en étant informé que le débat constitue des options de gestion sans caractère obligatoire, et que les choix définitifs résultent de l'adoption du Budget Primitif Exercice 2026.

Les membres du bureau ont été destinataires d'un document récapitulatif servant de support au débat, comportant tous les tableaux et chiffres utiles :

- Environnement économique et financier général,
- Contexte local,
- Rétrospective du budget CCAS de 2021 à 2025,
- Fonctionnement prévisionnel 2026.

Mme la Vice-Présidente présente et commente successivement les différents documents.

Mme la Vice-Présidente donne la parole à l'Assemblée.

Aucune intervention n'a lieu.

Le débat est clos.

La secrétaire de séance
Géraldine HETZEL



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Publiée et transmise à la Sous-Préfecture de
Molsheim le 5 mars 2026
Document certifié conforme,
La Vice-Présidente,
Céline WALTER



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

CCAS VILLE DE WASSELONNE

La loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, impose aux communes, à leurs CCAS, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Cette obligation a été renforcée par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015.

Le DOB s'effectue désormais sur la base d'un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB).

Le ROB, première étape du cycle budgétaire, est un document essentiel qui permet de présenter la gestion du CCAS, et de proposer des orientations pour l'exercice à venir. Il doit donc faire l'objet d'un débat au sein du Conseil d'Administration du CCAS et donner lieu à une délibération qui en prendra acte.

L'environnement économique et financier général

La Loi de Finances pour 2026 confirme la volonté du gouvernement de ramener le déficit public à 4,6 % du PIB. Cette trajectoire s'accompagne toutefois d'un maintien d'un niveau d'endettement élevé, établi à 115,6 % du PIB à la fin du second trimestre 2025. Parallèlement, les hypothèses macroéconomiques du gouvernement anticipent une croissance modérée de + 1,1 % et une inflation en ralentissement à 2,3 %, traduisant une normalisation progressive de l'activité économique.

Contexte local

Le CCAS assure des missions au titre de l'aide sociale légale et facultative. Le public accueilli est très divers (seniors, personnes en grande détresse sociale et financière, personnes fragiles psychologiquement). En fonction des demandes, ces personnes sont reçues en permanence afin de les accompagner pour une prise en charge adaptée. Le CCAS dispose d'aides d'urgence sous la forme de bons d'achats alimentaires.

Rétrospective du budget du CCAS de 2021 à 2025

Les données comprises entre 2021 et 2024 proviennent des comptes administratifs votés par le Conseil d'Administration.

Les chiffres 2025 seront approuvés lors de cette même séance du DOB.

Dépenses de fonctionnement

Dépenses	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Réalisations 2025
011 Charges à caractère général	767,74	5 561,96	745,78	1 407,22	1838,96
012 Charges de personnel	76,00	76,00	76,00	76,00	80,00
65 Autres charges de gestion courante	7244,74	6 935,27	4772,19	8 249,63	6 149,37
Total dépenses	8 088,48	12 573,23	5 593,97	9 732,85	8 068,33

En 2025, 25 personnes ont bénéficié d'aides pour un montant total de 5 624.37 €, soit 25 % en moins par rapport à 2024.

- 26 bons d'achat ont été attribués pour un montant de 1 544.57 € soit 27 %.
- 2 aides au logement (retard loyers) pour un montant de 600.00 € soit 11 %
- 5 aides pour les factures d'énergies (Electricité, gaz...) pour 1 357.16 € soit 24 %
- 3 aides pour des frais obsèques + frais périscolaires + débarrassage et traitement déchets pour 2 122.64 € soit 38 %

Accusé de réception en préfecture
067-266704121-20260304-01-2026-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026

En 2024, il y a eu 34 personnes qui ont bénéficié d'aides pour un montant total de 7 524.63 € ; les aides pour les factures d'énergies étant plus importantes en 2024.

Recettes de fonctionnement

Recettes	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Réalisations 2025
74 Dotations et participations	8 000.00	10 000.00	8 000.00	10 000.00	10 000.00
75 Autres produits de gestion	138.00	138.00	144.04	152.15	152.15
77 Produits exceptionnels	0,00	500.00	0.00	0,00	0,00
Total recettes	8 138.00	10 638.00	8 144.04	10 152.15	10 152.15

Les recettes sont principalement constituées par la subvention de la Ville auxquelles s'ajoutent les revenus de fermages.

Présentation du budget prévisionnel 2026

CHAP.	DESIGNATION	CA Réalisé 2023	CFU Réalisé 2024	Budget 2025	CFU Réalisé 2025	Propositions DOB 2026
011	Charges à caractère général	745.78	1 407.22	2 150.00	1 838.96	2 500.00
	dont					
6161	Assurance multirisques	389.81	392.39	500.00	392.39	600.00
6182	Documentations	270.97	73.00	150.00	73.00	150.00
6188	Autres frais divers		661.20	900.00	1079.60	1200.00
6228	Divers	0.00	0,00	200.00	0,00	100.00
6281	Concours divers-cotisations		198.63	250.00	198.73	300.00
63512	Taxes foncières	85.00	82.00	100.00	78.00	100.00
637	Autres impôts et taxes	50,00	0,00	50.00	17.24	50.00
012	Charges de personnel	78.00	76,00	100.00	80.00	100.00
65	Autres charges gestion cour.	4 772.19	8249.63	13 060.51	6 149.37	14 694.83
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 593.97	9 732.85	15 310.51	8 068.33	17 294.83

CHAPITRE	DESIGNATION	CA Réalisé 2023	CFU Réalisé 2024	Budget 2025	CFU Réalisé 2025	Propositions DOB 2026
74	Dotations, subventions, part.	8 000.00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000.00
75	Autres produits gestion cour.	144.04	152.15	155,00	152.15	200.00
77	Produits exceptionnels		0,00	145.00	0,00	0.00
	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 144.04	10 152.15	10 300,00	10 152.15	10 200.00
042	Transfert entre sections					
	TOTAL RECETTES	8 144.04	10152.15	10 300,00	10152.15	10 200.00
002	Affectation du résultat de fonctionnement N-1	0.00	0,00	5 010.5	0,00	7 094.83
	TOTAL BUDGET RECETTES	8 144.04	10 152.15	15 310.51	10 152.15	17 294.83
	Résultat	2550.07	419.30		2 084,32	

Accusé de réception en préfecture
067-266704121-20260304-01-2026-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2026